

Bilan simplifié de la section ITP pour l'année 2022

*Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales*

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
<b>Actif immobilisé(1)</b>	0	0	0	0	Fonds syndicaux	11388	11388
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-6059	-8147
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-598	2088
					<b>Total(1)</b>	<b>4730</b>	<b>5329</b>
<b>Actif circulant(2)</b>	0	0	0	0	<b>Provisions(2)</b>	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	<b>Fonds dédiés(3)</b>	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
<b>Disponibilités(3)</b>	4730		4730	5329	Dettes diverses	0	0
					<b>Total(4)</b>	0	0
<b>Comptes de régularisation(4)</b>	0			0	<b>Comptes de régularisation(5)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	<b>4730</b>	<b>0</b>	<b>4730</b>	<b>5329</b>	<b>total(1+2+3+4+5)</b>	<b>4730</b>	<b>5329</b>

*Compte de résultat simplifié des organisations syndicales*

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges d'exploitation(1)</b>	7193	6475	<b>Produits d'exploitation(1)</b>	6594	8563
achats	20	78	Cotisations	3207	1591
autres charges externes	0	0	Subventions	1087	2588
autres services extérieurs	3316	2152	Autres produits	95	53
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2206	4331
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3857	4245			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
<b>Charges financières(2)</b>	0	0	<b>Produits financiers(2)</b>	0	0
<b>Charges exceptionnelles(3)</b>	0	0	<b>Produits exceptionnels(3)</b>	0	0
<b>Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)</b>			<b>Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	<b>7193</b>	<b>6475</b>	<b>total(1+2+3+4)</b>	<b>6594</b>	<b>8563</b>
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-598	

## **ANNEXE DES COMPTES**

FO COM Syndicat de PHILAPOSTE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 730.00 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 598.00€.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

### **1 : PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du syndicat.

-continuité de l'exploitation

-permanence de méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

### **2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN**

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

### **3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Frais pour réunions diverses extérieures nécessaires aux personnels du bureau (transports, restauration) 3 028 euros.

Le fonctionnement de la caisse restera le même pour l'exercice 2022.

### **4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

### **5 : RESSOURCES DE L'ANNEE**

Ressources à retenir pour la détermination des seuils

-voir document annexe

## **6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT**

Néant

## **7 : ACTIONS DE SOLIDARITE DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

Néant

## **8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE**

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent

- 1 cadre secrétaire général départemental, représentant 50%
- 4 employés secrétaires adjoints représentant respectivement 30% 10% 10% 10%
- 2 employées trésorière et trésorière adjointe représentant chacune 10%
- 1 employé archiviste représentant 10%

## **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE CONTROLE**

La commission de contrôle de la Fédération Syndicale Force Ouvrière de la commission du syndicat de PHILAPOSTE de BOULAZAC composée de :

- Marie BROUSSILLOU
- Aurélie MANET
- Paul TOURNIER

S'est réunie le 25/05/2023, sous la présence de Jean Paul DURANTHON.

Les membres de la Commission de contrôle ont choisi de vérifier la totalité des comptes de l'année 2022.

**Ils ont contrôlé les pièces de recettes et de dépenses et rapproché celles-ci des registres comptables.**

Ils ont également vérifié le C.C.P et la caisse.

Les différents comptes sont bien tenus.

**En conséquence, la Commission de contrôle donne le quitus au trésorier et au secrétaire pour la comptabilité de la section et assure la véracité et la sincérité des comptes.**

La commission remercie le trésorier pour les explications fournies.

La situation comptable est la suivante au 31/12/2022

- CCP :	4171.67€
- Caisse :	518.77€
<b>TOTAL :</b>	<b>4 690.44€</b>

**Situation de la Trésorerie au 31/12/2022**

Avoir au 31/12/2022 :	0.00€
Total recettes :	4 730.00€
Recettes au 31/12/2022 :	4 730.00€
Dépenses :	5 896.00€
Déficit au 31/12/2022 :	598.00€

La commission de contrôle certifie exact la balance des comptes au 31/12/2022.

**SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE**

**TOURNIER Paul**



**MANET Aurélie**



**BROUSSILLOU Marie**



Bilan des ressources de la section ITP pour l'année 2022

<b>Ressources de l'année 2022</b>	
Cotisations reçues.....	3 207,23 €
Reversement de cotisations.....	3 300,72 €
Subventions reçues.....	1 086,54 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	94,78 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	1 087,83 €